

HONORAIRES RECEPTION PROVISOIRE (sans rapport) (*)

TYPE DE BIEN	PRIX TVAC	
	1 ^{ERE} visite	Si 2 ^{ième} visite
APPARTEMENTS	300	200
MAISON VILLA	400	300

**Prix 2025 – Prix TVAC*

Ces prix incluent une seule visite de maximum 2 heures (appartement) et 3 heures (maison) sur place.

En cas d'annulation la veille ou le jour même du rendez-vous, un montant forfaitaire de 150 eur TVAC sera facturé.

En cas d'absence le jour même du rendez-vous, un montant forfaitaire de 150 eur TVAC sera facturé à la partie défaillante.

Les honoraires sont payables sur place en liquide contre un reçu. La facture est envoyée via mail après la visite sur place de l'expert.

L'expert se réserve le droit de modifier ses honoraires si la situation rencontrée sur place ne correspond pas à celle décrite durant la prise de rdv.

L'expert pourra majorer ses honoraires en fonction de sa mission.
